

VISAGES DU PAYS GRASSOIS

Individuels

Intégré dans sa partie sud au Parc naturel des Pré-Alpes d'Azur, le Pays Grassois offre de nombreux sites abritant un riche patrimoine naturel et humain. Avec une altitude moyenne de 1100m, cette zone de moyenne montagne peu fréquentée est un véritable balcon sur l'ensemble du département où la vue s'étend du Mercantour à la Mer et attends le randonneur qui saura prendre le temps!



Votre séjour jour après jour

Jour 1 : "A la découverte des bories"

Témoins du riche passé agro-pastoral des Préalpes Grassoises, les « cargadous » qui ponctuent les paysages de leurs dômes de pierre, nous invitent à découvrir les modes de vie d'autrefois....

Jour 2 : "L'olivier pas à pas"

De cet arbre au feuillage argenté, synonyme de soleil, de douceur et de paix, nous partirons à la découverte de son histoire et de sa culture, cheminant dans un versant entre village et rivière....

Jour 3 : "La montagne de Thiey"

Gros chapeau de gendarme du Pays Grassois, la montagne de Thiey offre un panorama exceptionnel sur l'ensemble de la Côte d'Azur jusqu'à la Montagne de la Sainte Victoire.

Jour 4 : "Les Crêtes du Bauroux"

L'immense ligne de crêtes du Bauroux, surplombe les villages de Séranon et Caille. L'occasion de belles vues sur les plaines avoisinantes avant une traversée fantomatique du vieux Séranon.

Jour 5 : "Le Pic de Courmette"

Au départ du village de Courmes, véritable perle du Pays Grassois, l'itinéraire vers le Pic de Courmettes s'effectue dans un versant verdoyant habité par les cervidés du secteur.

Séjour en Etoile

Durée

8 jours / 7 nuits

Dates	Tarifs
-------	--------

Du 22/04 au 27/04 ⇒ xxx €

Du 21/05 au 26/05 ⇒ xxx €

Du 03/09 au 08/09 ⇒ xxx €

Du 15/10 au 20/10 ⇒ xxx €

Niveaux : 3

Randonnées accessibles à toute personne pratiquant la randonnée de manière régulière ou pratiquant une activité physique de manière assidue.

Randonnée de 4h à 6h de marche environ pour un dénivelé de 600 à 900 m sur des terrains variés pouvant présenter quelques difficultés techniques, des passages hors sentiers et/ou aériens.

Séjours vendus par nos partenaires, pour lesquels Chemins d'Azur assure l'encadrement

INFORMATIONS & RESERVATIONS UNIQUEMENT AUPRES DE NOS PARTENAIRES

Pour tout renseignement, contactez notre partenaire : La Tour Carrée <http://la-tour-carree.com/>

Vos conditions de randonnées

Votre équipement :

L'utilisation d'un équipement adapté concourt à votre confort et à votre sécurité.

- ↪ Chaussures adaptées à la marche en montagne
- ↪ Dans un sac à dos : Vêtements chauds (polaire) – Vêtements de pluie – Lunettes de soleil – Chapeau – Bouteille d'eau (1L mini) – Crème solaire.
- ↪ Bâtons de marche

L'accompagnateur en tant que responsable du groupe, se réserve le droit de modifier le programme proposé selon les conditions météorologiques, le niveau et l'équipement des participants ou tout autre élément pouvant avoir une incidence quant à la sécurité du groupe

Le terrain que vous allez rencontrer :

Les différentes randonnées du séjour s'effectuent sur des terrains très variés et très différents d'un jour à l'autre.

Partenaires

Le Village Vacances **La Tour Carrée** a été entièrement rénové en 2016 et vous accueille dans un cadre verdoyant proche des Préalpes d'Azur. Au retour de la randonnée vous aurez le choix entre la piscine, le bar, ou la pétanque, ou les 3

Pour tous renseignements concernant les randonnées contactez notre référent



**Entre Mer & Montagne
Pierre RIVIER**

✉ pierre.rivier@cheminsdazur.org / ☎ 06-62-43-87-03

Chemins d'Azur est un syndicat local regroupant des accompagnateurs en montagne des Alpes Maritimes qui partagent une vision commune de leur métier :

- ↪ Apporter un encadrement professionnel compétent et spécialiste tant sur les milieux parcourus, les thèmes abordés que sur la sécurité
- ↪ Limité la taille des groupes afin de favoriser la convivialité et le partage (de 6 à 14 personnes)
- ↪ Respecter au quotidien l'environnement naturel, encourager et éduquer à sa sauvegarde.
- ↪ Privilégier un fonctionnement économique solidaire et responsable.

Encadrement :

Les randonnées sont encadrées par des Accompagnateurs en Montagne membre du syndicat local «Chemins d'Azur» :

- ↪ Titulaire d'un Brevet d'Etat
- ↪ Déclaré auprès de Jeunesse & Sports
- ↪ Assuré en Responsabilité Civile Professionnelle
- ↪ A jour de ses obligations réglementaires et administratives
- ↪ Partenaire du Parc National du Mercantour et titulaire de l'agrément «Vallée des Merveilles
- ↪ Membre du réseau radio «Secours 06» et disposant de ce fait d'un radio personnelle

**RETROUVEZ LES ACCOMPAGNATEURS « CHEMINS D'AZUR » SUR LES SENTIERS
DE L'ESTÉREL, DU PAYS GRASSOIS, DU MERCANTOUR, DU MENTONNAIS, DE LA RIVIERA ITALIENNE ...**